

Le Procès-verbal du 11 avril 2025 est adopté à l'unanimité.  
(0 abstention / 25 votes favorables / 0 vote défavorable).

Le Procès-verbal du 16 mai 2025 est adopté à l'unanimité.  
(0 abstention / 25 votes favorables / 0 vote défavorable).

Le Procès-verbal du 6 juin 2025 est adopté à l'unanimité.  
(0 abstention / 25 votes favorables / 0 vote défavorable).

### POLITIQUE GENERALE

La campagne d'emplois 2026 pour les postes enseignants et enseignants-chercheurs est adoptée.  
(0 abstention / 22 votes favorables / 4 votes défavorables).

La campagne d'emplois 2026 pour les postes hospitalo-universitaires est adoptée à l'unanimité.  
(0 abstention / 26 votes favorables / 0 vote défavorable).

La campagne d'emplois 2026 pour les postes Bibliothèques, Ingénieurs, Administratifs, Techniques, Sociaux et de Santé, (BIATSS) est adoptée.  
(4 abstentions / 18 votes favorables / 4 votes défavorables).

La convention de transfert de gestion d'emprise du domaine public du CHU d'Orléans au profit de l'Université d'Orléans est adoptée à l'unanimité.  
(0 abstention / 26 votes favorables / 0 vote défavorable).

Les statuts de l'Université du Temps Libre d'Orléans (UTLO) sont adoptés à l'unanimité.  
(0 abstention / 26 votes favorables / 0 vote défavorable).

### POLITIQUE FORMATION ET VIE ETUDIANTE

L'actualisation réglementaire des taux de vacances des emplois étudiants est adoptée à l'unanimité.  
(0 abstention / 26 votes favorables / 0 vote défavorable).

Le tarif d'inscription à la préparation au Concours de Recrutement des Professeurs des Ecoles (CRPE) est adopté à l'unanimité.  
(0 abstention / 26 votes favorables / 0 vote défavorable).

Le tarif d'inscription à la préparation aux Certificats d'Aptitude au Professorat de l'Enseignement du Second degré (CAPES), au Certificat d'Aptitude au Professorat d'Education Physique et Sportive (CAPEPS) et au concours de Conseiller Principal d'Education (CPE) est adopté à l'unanimité.  
(0 abstention / 26 votes favorables / 0 vote défavorable).

### AFFAIRES GENERALES

La modulation de la prime d'intéressement versée aux agents contractuels BIATSS pour sujétions particulières est adoptée à l'unanimité.  
(0 abstention / 26 votes favorables / 0 vote défavorable).

Le Président de l'Université d'Orléans



Eric BLOND